

An aerial photograph of a lush green valley. A river winds through the center, surrounded by dense trees and rolling hills. In the middle ground, a small village with several buildings and red-tiled roofs is nestled among the trees. The foreground shows more green fields and a few scattered trees.

Villes et Pays d'art et d'histoire
Pays Montmorillonnais

laissez-vous **conter**

les paysages du Montmorillonnais

Le territoire

Aux marches du Massif central, le Montmorillonais est une terre de transitions, entre sols calcaires et sols granitiques, entre langue d'oc et langue d'oïl. C'est une terre chargée d'histoire où la nature invite à l'aventure.



La Gartempe à Saulgé.

Avec 1 721 kilomètres carrés, le Montmorillonais couvre près du quart du département de la Vienne. 47 villes et bourgs maillent le territoire, qui compte environ 36 000 habitants. Une multitude de petits villages, de hameaux et d'écarts animent le paysage.

L'abbaye de Saint-Savin, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, les grottes de Lussac-les-Châteaux, la vallée de la Gartempe, sont des espaces emblématiques qui ne doivent pas faire oublier les multiples richesses du territoire.

Le Montmorillonais est également remarquable par le nombre de sites naturels inventoriés (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et protégés (au titre de la réglementation européenne Natura 2000)), qui témoignent de la richesse biologique de ce territoire.

Morphologie du territoire

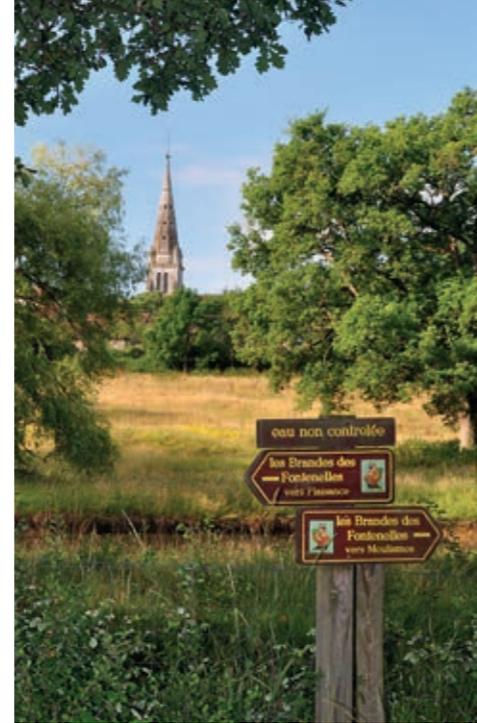
Le relief du Montmorillonais est d'amplitude assez faible. Établi entre 63 mètres (Civaux) et 231 mètres (Adriers), il décline régulièrement selon un axe sud-est/nord-ouest.

Il ne présente pas d'éminence d'envergure. En revanche, il est marqué par les vallées qui entaillent le paysage : Vienne, Gartempe, Clain et autres cours d'eau s'encaissent dans des plateaux peu élevés et forment des contrastes.

L'abbaye de Saint-Savin.



Les grottes de Lussac-les-Châteaux.



Le Montmorillonais, terre de randonnée.



Construction granitique à Availles-Limouzine, typique du sud du Montmorillonais.



Falaise de pierre calcaire (entre Civaux et Lussac-les-Châteaux).



Carrière de Sillars : sables à dolomie. La falaise qui s'est créée artificiellement abrite des guépriers.

Ainsi, le Montmorillonais présente avant tout des paysages de plaines et de coteaux, plus ou moins pentus, où se mêlent eau, végétation, paysages agricoles et bâti.

À l'exception de quelques grandes villes, ce sont surtout des villages qui maillent des paysages plutôt préservés.

Géologie

Entre Massif central et Massif armoricain, le seuil du Poitou sépare le Bassin parisien du Bassin aquitain. C'est une ligne de partage des eaux. À l'est du seuil du Poitou, le Pays Montmorillonais est lié au Bassin parisien et les eaux s'écoulent vers le nord, la Vienne, puis la Loire.

La diversité des roches qui affleurent renvoie à la position géologique spécifique. Le socle granitique et métamorphique du Massif central affleure au sud-ouest du territoire. Les formations sédimentaires du Jurassique et du Crétacé recouvrent toute la partie est, dans laquelle se creusent les nombreuses vallées.

Le paysage et le bâti offrent, à qui veut être attentif, la lecture de l'histoire géologique du Montmorillonais.

- Grès et sables
 - Pliocène et Pléistocène
 - Oligocène
 - Éocène
 - Hollocène
- Formations métamorphiques
 - Jurassique moyen
 - Jurassique inférieur
- Calcaires, dolomies et calcaires dolomitiques
 - Cambrien
 - Dévonien

Massif armoricain
Seuil du Poitou
Massif central

Bassin parisien

Bassin aquitain

La Gartempe

La Benaize

La Vienne

La Clouère

Le Salleron

La Blourde

Le Clain

Les sols induisent le bâti et les paysages

La géologie du Montmorillonnais divise les sols en quatre grandes catégories :

- **Plaines calcaires**, composées de terres de groies, c'est-à-dire de sols argileux et limoneux.
- **Plateaux du seuil du Poitou**, composés de terres fortes, de terres de brandes et de bornais. Ces sols souffrent d'une grande variation hydrique entre hiver et été, ce qui les rend lourds ou secs et difficiles à travailler.
- **Vallées et terrasses alluviales**, autour des cours d'eau, composées de sols sableux et argileux, à galets.

- **Collines et plateaux** (sud du Montmorillonnais), composés de sols dioritiques et granitiques.

Les sols marquent l'histoire et les paysages du pays. Là où les falaises l'ont permis, des abris-sous-roche se sont développés dès l'époque préhistorique. Sur les plateaux, aux sols variables selon la saison, le pâturage a naturellement trouvé sa place et ils n'ont été convertis à l'agriculture que récemment.

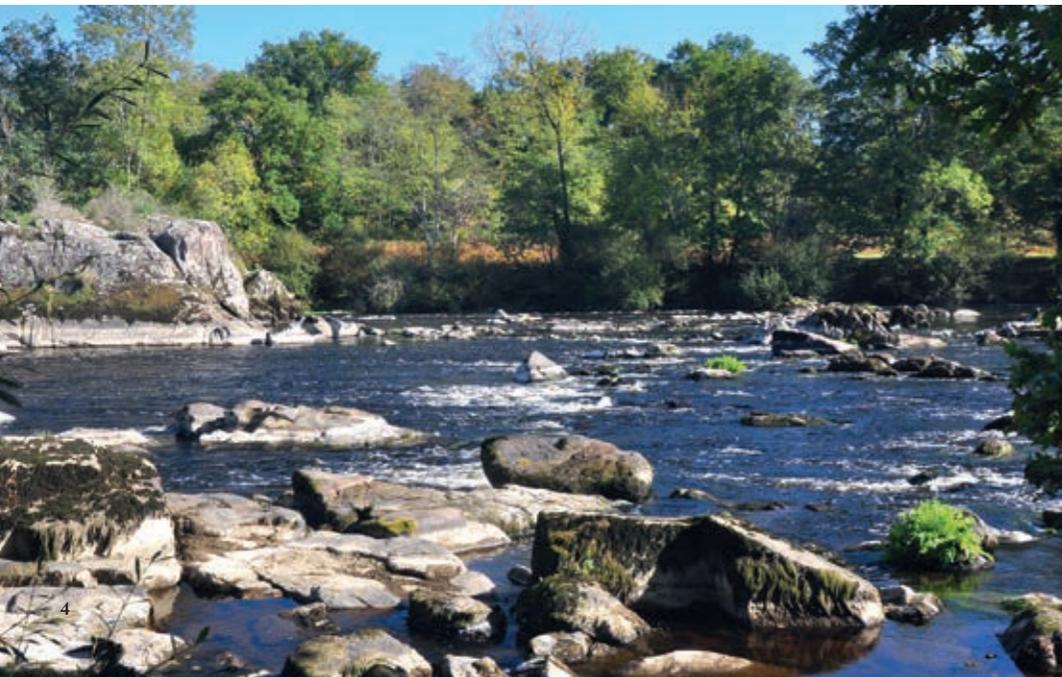
Ailleurs, les matériaux affleurant ont été récupérés ou exploités pour la construction du bâti, et notamment du bâti de prestige, principalement en pierre calcaire, mais également en granite.



Asnières-sur-Blour : chaos granitique.



Deux exemples de bâti de qualité en pierre calcaire, à Antigny et Pindray.



Moussac : l'eau et la roche, fragments granitiques dans le lit de la Vienne.

L'eau source de vie

Du sud au nord, les 1 400 kilomètres de rivières et ruisseaux qui traversent le Pays Montmorillonnais rejoignent tous la Loire.



Du sud...

Du granite...

... au nord.

... au calcaire.



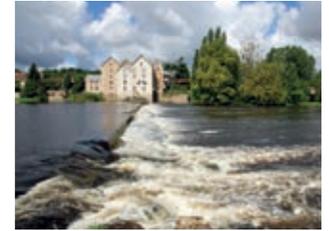
Vienne



La Vienne à Availles-Limouzine.



La Vienne à Moussac.



La Vienne à Mazerolles.

Gartempe



La Gartempe à Lathus-Saint-Rémy.



La Gartempe à Montmorillon.



La Gartempe à Saint-Savin.

Blourde, Benaize



La Blourde à Mouterre-sur-Blourde.

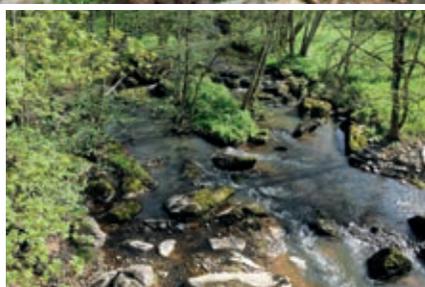


La Benaize à Coulonges.

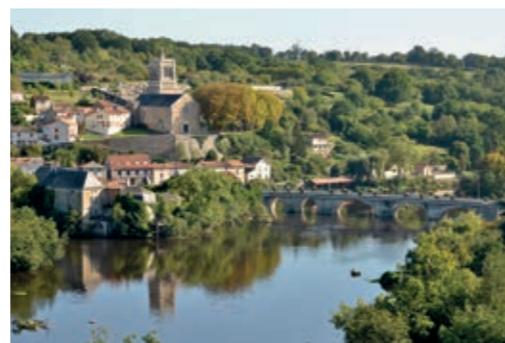
Salleron



Le Salleron à Béthines.



Rivière majestueuse ou cours d'eau intimiste : la Vienne à Mazerolles et la Blourde à Mouterre-sur-Blourde.



La Vienne à L'Isle-Jourdain.

Les vallées

Dans la partie est et sud-est du territoire, le réseau hydrographique traverse les terrains granitiques et s'encaisse dans la roche. L'encaissement est plus ou moins important selon les secteurs et la largeur du cours d'eau. Sur la Gartempe, le site du Roc d'Enfer illustre cette forme. L'érosion est importante ; des dépôts de sable et de graviers peuvent se former. À l'inverse, le décapage peut mettre à nu la roche qui se détache en bloc et forme des chaos dans le fond des cours d'eau.

Dans la partie aval, au nord/nord-ouest du territoire, le substrat calcaire, beaucoup plus perméable, limite les écoulements de surface ; l'eau rencontre moins d'obstacles à son cheminement. Les vallées s'élargissent et constituent de vastes ensembles paysagers encadrés par les coteaux.

Les étangs, mares et tourbières

De par la nature de ses sols argileux, le Montmorillonais est une zone où les étangs et mares sont très nombreux.

Avec plus de 3 200 mares (1,9 mares / km²), dont 600 dans les Grandes Brandes de Lussac, le Montmorillonais est un des endroits du département où leur densité est la plus importante. D'origine humaine, les mares avaient autrefois de multiples usages (abreuvoirs, vannerie, rouissage, réserves de poissons, etc.), qui garantissaient leur entretien. Au cours des vingt dernières années, la modification des usages a conduit à l'abandon et à la destruction de 37 % des mares.

La tourbière des Régeasses (Montmorillon), d'une surface de l'ordre de 30 hectares, est l'une des rares tourbières alcalines (non acide) du département de la Vienne. La présence d'espèces végétales très localisées et protégées, comme la Linaigrette à larges feuilles, a constitué un argument fort pour sa protection réglementaire.

Le large maillage des étangs et mares sur le Montmorillonais est également le support d'une faune riche, notamment des oiseaux migrateurs pour lesquels le territoire est un couloir de migration et une étape (Grue cendrée par exemple).



Grue cendrée.



Étang des forges à Lhommaizé.



Mare à Availles-Limouzine.



Mare et zone humide à Sillars.

Les paysages bocagers

Le bocage est un type de paysage, une formation végétale, mais c'est avant tout un mode de valorisation de l'espace rural et agricole, historiquement très ancien. Malgré l'impression de stabilité et de permanence qu'il procure, c'est une formation très évolutive.



Bocage en bordure de chemin.

Au fil du temps, ce bocage, constitué par l'homme, a servi à clore les parcelles, protéger les cultures, fournir du bois de chauffage et du bois d'œuvre.

Il constitue un mode durable d'exploitation du sol. L'activité agricole n'y est pas exclusive de la richesse environnementale, surtout lorsque le bocage est ancien. Le « climat » bocager met un siècle à se constituer. L'écoulement des eaux et le climat y sont régulés.

Le bocage

En Montmorillonnais comme ailleurs, sa pérennité est remise en cause ; il est moins compatible avec l'agriculture intensive et apparaît coûteux à entretenir... Le maintien ou la disparition du bocage pose des questions sociétales essentielles.

Les différents types de haies

En Montmorillonnais, les haies sont quasiment exclusivement composées de haies vives (c'est-à-dire de végétaux vivants), que l'on peut qualifier de haies champêtres qui associent de nombreuses espèces afin d'obtenir une large palette de productions : fruits (cognassiers, châtaigniers, noisetiers, pommiers, arbustes à baies, petits fruits...), bois de chauffage. Elles ont plusieurs strates et une hauteur variable de 2 à 12 mètres.

Exemple de ripisylves (végétation de bord de cours d'eau).



Haie en régression.



On distinguera toutefois deux autres formes d'alignements boisés :

- **Les bandes boisées**, composées de feuillus de haut-jet et d'arbustes implantés sur plusieurs lignes. La largeur peut ainsi être supérieure à 10 mètres et la composition est variée.
- **Les ripisylves**, une catégorie un peu à part du fait de son histoire, sa constitution, ses usages et ses fonctions. Les éléments arborés qui se développent le long des ruisseaux et cours d'eau forment toutefois des ensembles linéaires qui se rattachent au réseau des haies. Leur forme et leur composition (présence de saules, d'aulnes, de peupliers) est différente.

La nature au quotidien



Bruyère.



Abeille.



Arbre mort.



Cornouiller sanguin.



Lucane cerf-volant.



Arbre isolé.

La diversité des espèces végétales



Frêne.



Grive musicienne.



Talus avec végétation arbustive.



Chêne.



Fouine.



Mare.

La diversité des espèces animales

Des écosystèmes riches et diversifiés

Les bois et les forêts

Le Montmorillonais n'est pas une grande région forestière mais les bois et forêts disséminés sur l'ensemble du territoire ont une place déterminante pour la qualité des paysages et la richesse des milieux naturels.

Mélange de forêt de conifères et de brandes à Saint-Léomer.



Peuplement forestier au bord de la Gartempe à Antigny.



Le Lis martagon et le Murin de Bechstein, deux espèces emblématiques des milieux forestiers du Montmorillonais.



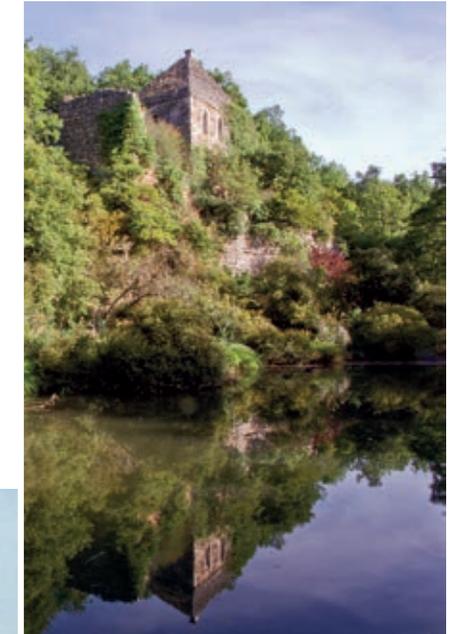
Lisière et forêt à Mazerolles.



Sur les flancs des vallées, des dénivelés parfois forts accueillent des peuplements végétaux complexes et variés. Sur les terrains siliceux de l'est/sud-est, le frêne, le charme, le chêne rouvre et, parfois, l'érable champêtre sont présents. Sur les terrains calcaires au nord/nord-ouest, le frêne, toujours présent, est concurrencé par le tilleul, le charme et l'érable champêtre.

Les flancs de vallées, selon leur exposition au soleil, l'eau et le sol, accueillent souvent des peuplements très spécifiques, répertoriés par les naturalistes (ZNIEFF) et, le cas échéant, protégés (sites Natura 2000).

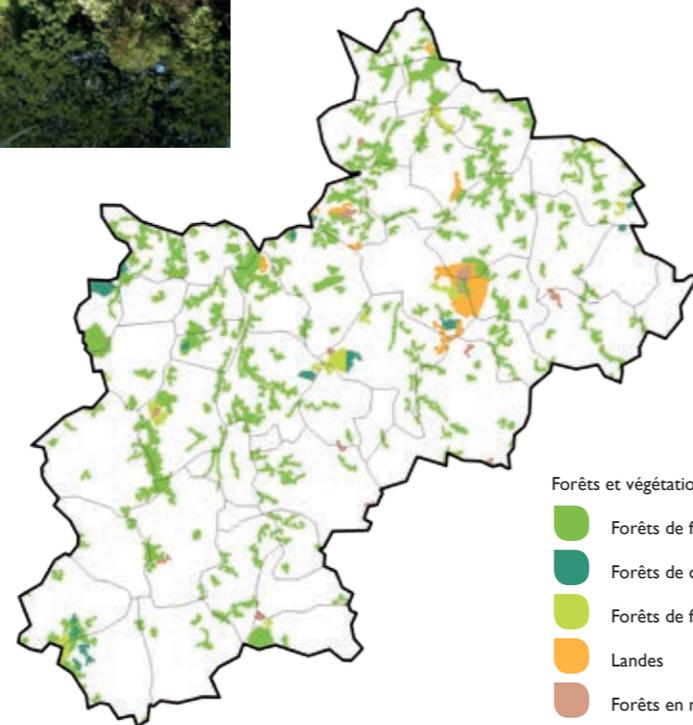
Des boisements plus humides, comme la chênaie à molinie, dont les arbres ont les pieds dans l'eau une grande partie de l'année, subsistent dans les brandes de la Pierre-Là (Haims, Jouhet et Journet) et à Montmorillon.



Végétation très diverse à flanc de vallée et en bord d'eau au pied de la " Léproserie " de Lussac-les-Châteaux.

Les forêts de feuillus sont les plus fréquentes. L'arbre dominant est le chêne pédonculé, associé à d'autres essences telles que le frêne et le charme. En dessous, dans la strate arbustive, se trouvent l'aubépine, le troène, le fusain d'Europe, parmi beaucoup d'autres.

Le long des rivières et cours d'eau, des peuplements forestiers alluviaux sont en place. L'aulne glutineux et le frêne sont là les espèces dominantes, associées au saule blanc et à l'orme à petite feuille. Une espèce invasive, l'érable negundo, nouveau venu d'Amérique, se disperse de plus en plus le long de ces peuplements.



- Forêts et végétation
- Forêts de feuillus
 - Forêts de conifères
 - Forêts de feuillus et de conifères
 - Landes
 - Forêts en mutation



Les boisements de coteaux sont souvent un écran au bâti. Château de Pruniers à Pindray.

Les brandes et les landes

Avec plus de 3 000 hectares de brandes répartis sur 59 sites, le Montmorillonnais est, de tout le département, le secteur le plus riche en landes.

Ces formations arbustives comptent parmi les milieux naturels les plus singuliers : étape transitoire avant un stade forestier, la lande est essentiellement composée de quelques espèces végétales qui constituent sa structure particulière de fourrés inextricables.

Par leur superficie, les landes de Montmorillon sont un joyau en la matière. Mosaïques de landes sèches et de landes

humides, elles accueillent le très rare Glaïeul d'Illyrie (protégé en Poitou-Charentes).

À Lussac-les-Châteaux, les grandes brandes s'étendent sur environ 600 hectares et comptent 600 mares issues de l'extraction de pierres meulières. Ces dépressions se sont chargées en eau et constituent un réseau idéal pour le maintien d'espèces-phares du département.

Landes à Persac.



Paysage de brandes à Saint-Léomer.

Brandes de Lussac.



Brandes de Sainte-Marie à Montmorillon.



Bruyère à balai.



Végétation spécifique du secteur : ajoncs.

L'histoire des brandes

Les brandes sont globalement issues d'une large diminution du couvert forestier à partir du XVII^{ème} siècle.

En effet, la forêt fut surexploitée pour alimenter en combustible les forges de la Vienne et de la Charente, notamment. Cette industrie a appauvri un sol déjà peu riche par nature (de tendance argileuse ou argilo-limoneuse et plutôt acide) et déclenché une dynamique végétale régressive vers la lande : les brandes, composées de bruyères, genêts, ajoncs et fougères, ont alors colonisé le territoire.

Le terme de « brande », nom commun donné à la bruyère à balais qui domine souvent dans ces formations, signifie, en vieux français, « brûler ». Elle était souvent utilisée comme combustible, comme fourrage par les paysans et, surtout, comme matériau pour le toit des bâtiments agricoles ou, parfois, des habitations.

Au XIX^{ème} siècle, avec l'essor de l'agriculture mécanisée, ces brandes ont progressivement disparu.

Les espaces de brandes du Montmorillonnais sont un reliquat de ce développement.

La Fauvette pitchou réside toute l'année dans les brandes.



Les prairies et les pelouses sèches

La pelouse est le nom communément attribué aux habitats naturels qui présentent une végétation rase, composée de plantes à fleurs et de graminées.



Prairies dans la vallée de l'Isop à Luchapt.

L'abandon progressif de ces sites, autrefois entretenus par le pâturage extensif, laisse apparaître des espèces arbustives qui sonnent par endroits l'arrivée du stade forestier.

Les plaines agricoles s'étendent, en Montmorillonnais, sur tous les plateaux sédimentaires situés entre les différents cours d'eau. Initialement recouvertes de landes, ces plaines sans relief et assez peu boisées conservent parfois un maillage bocager important mais globalement en régression.



Prairie à Persac.



Espace de prairie avec une vigne relictuelle à Mazerolles.



Azuré du Serpolet.

Richesses et fragilités

Terre à vocation d'élevage ovin et de polyculture, les plaines du Montmorillonnais évoluent vers une diminution de la diversité agricole et, par endroits, vers la culture céréalière intensive. Il en résulte un fort recul de la surface en herbe, une nette régression du linéaire de haies, ainsi qu'un agrandissement des parcelles. On assiste donc à une banalisation des habitats naturels préjudiciable à la biodiversité.

Certaines espèces d'oiseaux liées aux paysages d'agriculture extensive, telles que l'Outarde canepetière ou le Bruant ortolan, ont disparu de cette partie

Régression des pelouses sèches vers des cultures uniques plus intensives.



du département, et le Courlis cendré est aujourd'hui très localisé. Parmi les mammifères, on note une augmentation des grands animaux : cerf, chevreuil, sanglier, qui ont bénéficié d'une gestion favorable.

Sur la commune de Lussac-les-Châteaux, les buttes de l'Arrault offrent un paysage particulier, celui des pelouses sur sables dolomitiques. Ces grands « terrains de sable », typiques de ce secteur du Montmorillonnais, accueillent une flore originale et particulièrement rare dans la Vienne.

La Sabline des chaumes, minuscule plante protégée en France, y a élu domicile. Elle y côtoie le Bugle de Genève, parfois butiné par deux papillons, l'Azuré du serpolet et l'Argus bleu nacré.

Ces milieux, exceptionnels sur le plan du patrimoine naturel, courent pourtant aujourd'hui un risque nouveau : l'invasion par les plantes introduites, notamment le Faux-Vernis du Japon, également appelé Ailante.

Sabline des Chaumes.



Les espèces patrimoniales

L'érosion de la biodiversité, à travers la disparition de certaines espèces et la réduction des effectifs des différentes populations, constitue une réalité difficilement perceptible, induite par la surexploitation des ressources naturelles par l'homme.

Le Montmorillonnais est un réservoir biologique qui abrite quelques espèces patrimoniales, menacées ou rares.

Les connaître pour les protéger est un enjeu majeur qui concerne chacun.

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*).



Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*).



Triton crêté (*Triturus cristatus*).



Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*).



Martre des Pins (*Martes martes*).



Grue cendrée (*Grus grus*).



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).



Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).



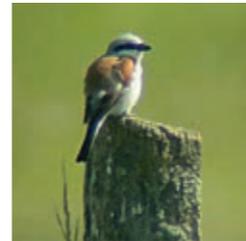
Grand Rinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).



Demi Argus (*Cyaniris semiargus*).



CinCLE plongeur (*Cinclus cinclus*).



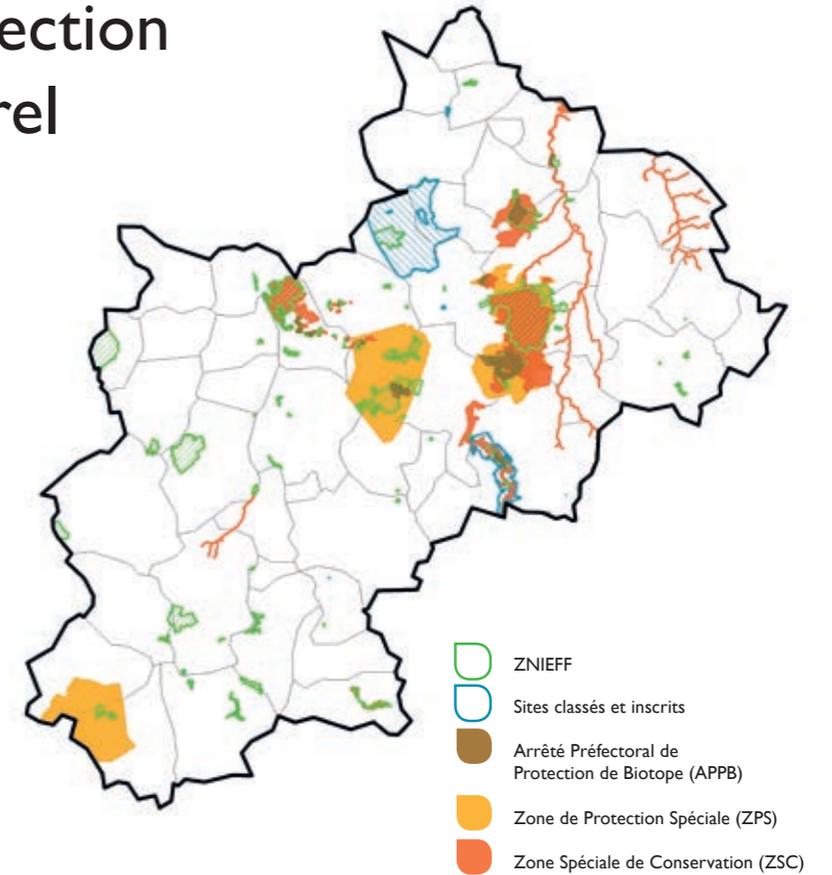
Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).



Écrevisse à pattes blanches. (*Austropotamobius pallipes*).

Information et protection du patrimoine naturel

La connaissance du patrimoine naturel est assurée par les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff). On en dénombre plus de 80 en Pays Montmorillonnais, où les inventaires effectués permettent d'en savoir davantage sur les espèces et les habitats.



- ZNIEFF
- Sites classés et inscrits
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



Le Roc d'Enfer à Lathus-Saint-Rémy, dans le site classé de la vallée de la Gartempe.

En matière de protection, et compte-tenu des enjeux forts répertoriés sur le territoire, de nombreuses zones de protection réglementaire ont été instaurées : ZPS et ZSC au titre de la politique européenne Natura 2000, arrêtés de protection de biotope, sites inscrits et sites classés...

Avec plus de 436 espèces patrimoniales inventoriées dans le Montmorillonais, dans des milieux aussi particuliers que les landes notamment, la préservation du patrimoine naturel est un enjeu fort.

Villes et villages dans le paysage

La ville, lieu d'histoire et de culture

Un tissu urbain souvent très dense marque le cœur de ces petites villes. Les rues sont étroites, le bâti groupé est le plus souvent à plusieurs étages. De nombreuses petites places maillent ces espaces. Initialement utilisées pour les foires et les marchés, elles sont aussi des lieux de rencontre et de convivialité indispensables au « vivre ensemble » lorsque la voiture peut rester à l'écart.

Des bâtiments de prestige, églises, mairies, mais aussi de nombreuses « grandes maisons de famille » apportent contraste et diversité dans les perspectives urbaines.

Pour qui est attentif aux détails, des éléments architecturaux sont présents sur de nombreux immeubles, y compris certains parfois modestes.



Vue aérienne de Montmorillon.

L'influence de la topographie et de l'eau sur l'implantation humaine : l'exemple de L'Isle-Jourdain.



La densité du bâti : l'exemple de Saint-Savin.

Les villages

Les villages, grands ou petits, sont multiples. Implantés au bord des rivières, blottis au fond d'un vallon ou dominant une large vallée depuis un coteau, ils témoignent tous de savoir-faire pour respecter les contraintes du milieu : topographie, proximité de l'eau, orientation du bâti...

Dans ces villages, le lien au territoire est manifeste. Les matériaux mis en œuvre sont ceux qui existent sur place : le granite au sud-est, le calcaire au nord-ouest ; les couvertures en tuiles canal au sud-ouest, sous influence poitevine, et en tuiles plates au nord-est, sous influence berrichonne. L'ardoise, plus récente dans l'art de construire, signale les bâtiments de prestige, les maisons de maître.

La plupart de ces villages, petits bijoux, du fait des compositions urbaines, de la qualité architecturale du bâti et des perspectives paysagères, invitent à la balade et constituent une réelle richesse. Il convient de la conserver.



Le village de Thollet.

Porte de ville, de construction granitique et tuiles canal, dans le bourg d'Availles-Limouzine.



Leur devenir ne peut s'inscrire que dans le respect du passé. Rénover le bâti ancien nécessite de comprendre ses caractéristiques, son écriture. Construire de nouveaux édifices impose une attention forte sur la pertinence des lieux et sur les choix architecturaux.

Ceux-ci doivent être effectués en prenant soin d'éviter l'uniformisation qui a tendance à gagner partout les aménagements. Le choix des matériaux, l'appel, éventuellement, à des artisans locaux, permettrait de conserver aux villes et villages du Montmorillonais la spécificité qui fait leur charme.

La préservation des paysages et de l'environnement

Si le Montmorillonnais compte le plus grand nombre d'espèces patrimoniales connues dans le département, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

→ Entre 1990 et 2002, 24 % des mares ont disparu, réduisant ainsi le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.

→ Ces cinquante dernières années ont vu disparaître 23 % du linéaire de haies dans les paysages de terres froides. Ces habitats remarquables pour les oiseaux du bocage, mais aussi pour les reptiles et les amphibiens, sont en nette régression.

→ En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % des linéaires des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements et des assèchs mettant en péril les populations déjà fragiles d'Écrevisses à pattes blanches et de toute une cohorte de poissons.

→ Des espèces envahissantes ont été introduites comme la Jussie, plante aquatique, ou l'Ailante Faux Vernis du Japon qui colonise les pelouses du Lussacois ; les écrevisses

américaines, porteuses saines de virus, contaminent les espèces locales.

→ Les infrastructures humaines, ferroviaires, routières et autres morcellent le paysage et sectionnent les corridors écologiques nécessaires à la circulation des espèces.

L'inquiétant développement de la Jussie sur la Vienne.



Bâti agricole et paysages de cultures.



Cistude d'Europe.



Le moulin de Pruniers à Pindray.

Des menaces permanentes



Bocage reconverti, culture à perte de vue !



Des enjeux de préservation forts

Terre d'accueil d'animaux et de plantes à forte valeur patrimoniale qu'il est le seul à abriter (Coronelle lisse) ou dont il concentre les plus fortes populations (Cistude d'Europe, Sonneur à ventre jaune, Crapaud calamite, Bacchante, Écrevisse à pattes blanches, Courlis cendré, Pie-grièche à tête rousse), le Pays Montmorillonnais a un rôle important à jouer dans la conservation du patrimoine naturel du département de la Vienne.

La conservation de ces espèces concerne tout le monde : les agriculteurs, qui modèlent les sols et les cultivent, les gestionnaires d'espaces boisés car les forêts sont des espaces privilégiés par beaucoup

d'espèces, les gestionnaires d'espaces naturels, car certaines espèces ne peuvent vivre ailleurs et disparaîtraient avec leur milieu. Le maintien des espèces qui font l'originalité du Montmorillonnais ne pourra être efficace qu'en prenant en compte les milieux qui les accueillent.

La conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « ordinaire » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements (la Trame Verte) et les rivières, mares et ruisseaux (la Trame

Bleue) qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Enfin, le paysage est une composante clé du cadre de vie. Il fonde notre rapport au territoire et sa diversité en Montmorillonnais est un atout, non seulement pour l'économie touristique, mais également pour les activités et sports de plein air (randonnée notamment). Il est l'écrin essentiel du bâti, qu'il soit exceptionnel ou plus modeste.



Millac.

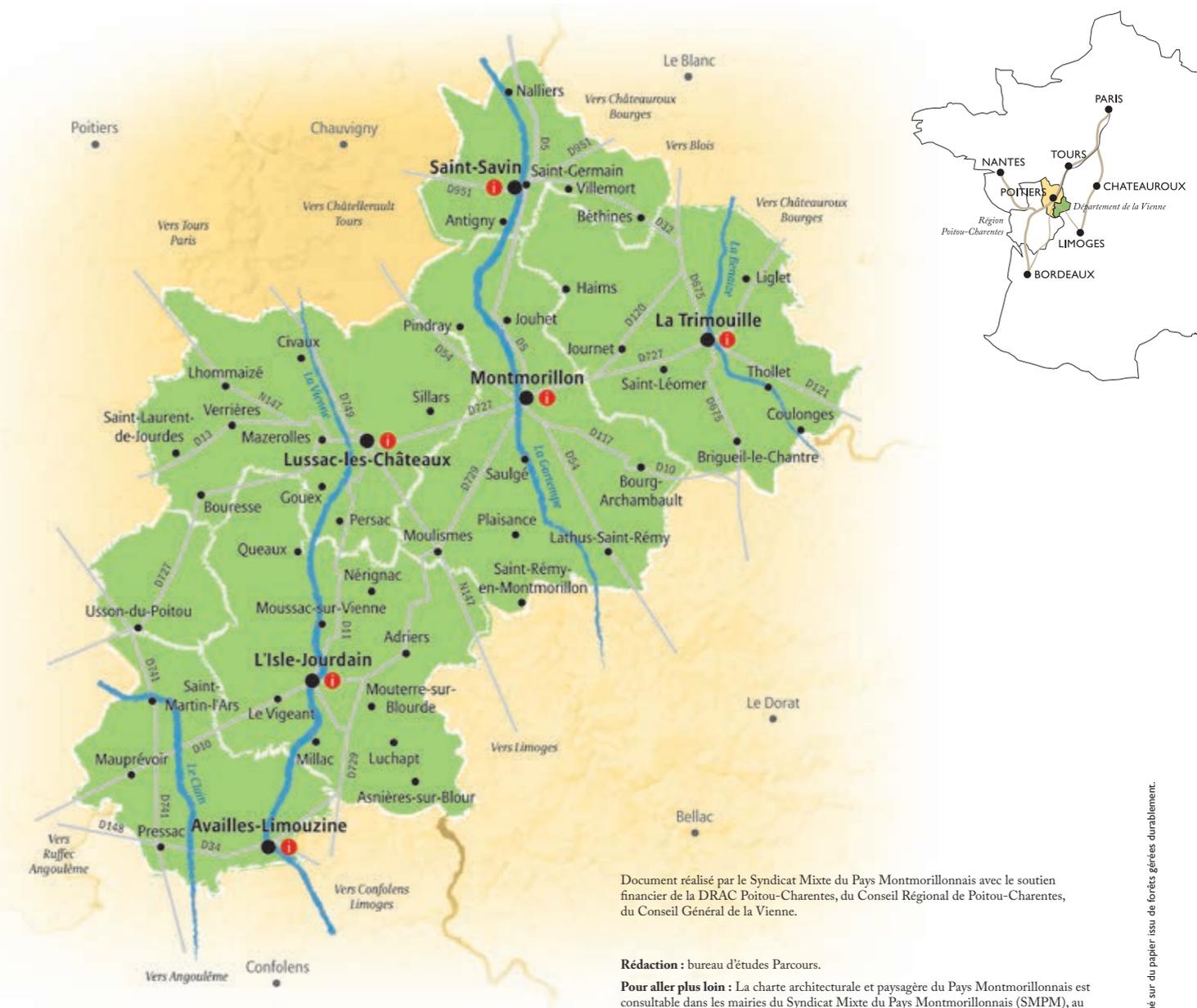
La nature toujours présente



Availles-Limouzine.



Guépiers d'Europe.



Document réalisé par le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais avec le soutien financier de la DRAC Poitou-Charentes, du Conseil Régional de Poitou-Charentes, du Conseil Général de la Vienne.

Rédaction : bureau d'études Parcours.
Pour aller plus loin : La charte architecturale et paysagère du Pays Montmorillonnais est consultable dans les mairies du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais (SMPM), au SMPM, et sur le site internet du Pays Montmorillonnais www.pays-montmorillonnais.fr
Photo de couverture : Asnières-sur-Blour.

Crédits photographiques : ADEV, Club photo de Saulgé, Béatrice Guyonnet, INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel), Musée de Lussac-les-Châteaux - JM. Péricat, Parcours, SMPM.

Cartes : SIG PARCOURS, données IGN, BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), Corine Land Cover, SANDRE (Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau).

Création graphique : Priscilla Saule / www.pricillasaule.com



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Le Pays Montmorillonnais appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Ministère de la Culture et de la Communication attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de leur architecture et de leur patrimoine. De la préhistoire à l'architecture du XXI^e s., les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui un réseau de 184 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

Laissez-vous conter le Pays d'art et d'histoire Montmorillonnais...

...en compagnie de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine ou bien d'un guide conférencier agréé par le Ministère de la Culture. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes du Pays Montmorillonnais et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'histoire et le patrimoine du Pays. Le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais, Pays d'art et d'histoire, conçoit un programme de visites et d'animations du patrimoine valorisant l'ensemble du Pays.

Si vous êtes en groupe

Le Pays Montmorillonnais vous propose des visites toute l'année sur réservation. Renseignements auprès du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais.

À proximité

N'hésitez pas à découvrir Poitiers, Cognac, Thouars, Parthenay, Rochefort, Saintes, Royan, l'Île de Ré, le Pays Confolentais, le Pays Mellois, Angoulême et l'Angoumois, le Pays Châtelleraudais, le Pays des Monts et Barrages qui bénéficient également de ce label.

Renseignements

Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais - Maison des Services
Béatrice GUYONNET - Animatrice de l'architecture et du patrimoine
6, rue Daniel Cormier - BP 30073
86 501 MONTMORILLON Cedex

Tél. 05 49 91 07 53 - Fax 05 49 91 30 93
Mail : smpm@pays-montmorillonnais.com
www.pays-montmorillonnais.fr

Site régional des VPAH de Poitou-Charentes : www.vpah-poitou-charentes.org

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à voir avec de nouveaux yeux »